

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Coût économique de l'obésité : réaction au rapport de l'INSPQ**

### **La Coalition Poids veut des actions concrètes pour freiner la problématique du surpoids**

---

**Montréal, le 27 octobre 2015** – L'Institut national de santé publique (INSPQ) vient de publier un nouveau rapport<sup>1</sup> sur les coûts de l'obésité au Québec. Celui-ci estime à 1,4 milliard de dollars le coût des médicaments et de l'invalidité associés aux conséquences du surpoids et de l'obésité. À cela s'ajoutent les coûts des nuits d'hospitalisation et de consultations médicales, évalués dans un précédent rapport<sup>2</sup> à 1,5 milliard de dollars, en 2011. Les coûts du surpoids de la population s'élèveraient donc minimalement à 2,9 milliards par année.

Pour la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids), ces chiffres témoignent de la gravité de la situation. Elle exige du gouvernement qu'il prenne rapidement des mesures concrètes en prévention. « L'économie est présentement la priorité du gouvernement. Étant donné que le capital santé de la population a un impact sur l'économie, il y a lieu de se demander pourquoi il n'y a pas plus d'investissements en prévention. La société y gagnerait sur toute la ligne », explique Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids.

Les actions de prévention du surpoids devant être financées en période de rigueur budgétaire, la Coalition Poids propose notamment une taxe sur les boissons sucrées. Ces produits étant non essentiels et ayant des impacts néfastes sur la santé, il apparaît logique d'utiliser les revenus à des fins de prévention. « Par exemple, on pourrait réinvestir une partie des sommes amassées par cette taxe dans le déploiement de la future Politique gouvernementale de prévention », indique la directrice.

L'obésité est un facteur de risque dans le développement de plusieurs maladies chroniques, parmi les plus invalidantes et meurtrières de la province, dont le diabète, les maladies cardiovasculaires et divers cancers. D'autres problèmes, dont l'arthrite, les maux de dos ou la limitation des activités, s'ajoutent aussi à la liste de ses conséquences possibles.

« Au Québec, près de 60 % des adultes sont en surpoids. On ne parle pas de quelques individus, mais d'une problématique sociale », soutient Corinne Voyer. « Nos modes de vie sont fortement déterminés par l'environnement et les conditions dans lesquels nous vivons. Manger sainement et être physiquement actif doit être facile, attrayant et accessible à tous. Il ne s'agit pas d'un problème secondaire, mais bien d'une priorité », conclut madame Voyer.

---

<sup>1</sup> Institut national de santé publique du Québec (2015). *Les conséquences économiques associées à l'obésité et l'embonpoint au Québec : les coûts liés à la consommation de médicaments et à l'invalidité*. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2035>.

<sup>2</sup> Institut national de santé publique du Québec (2015). *Les conséquences économiques associées à l'obésité et à l'embonpoint au Québec : les coûts liés à l'hospitalisation et aux consultations médicales*. <https://www.inspq.qc.ca/publications/1922>.

**À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids**

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails [www.cqpp.qc.ca](http://www.cqpp.qc.ca).

– 30 –

**Pour toute demande médiatique, contactez:**

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 242

Cellulaire : 514 566-4605

[cvoyer@cqpp.qc.ca](mailto:cvoyer@cqpp.qc.ca)